

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71 du 24 janvier 1947 :

n° 71

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 janvier 1947

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1947

Date du numéro
31 janvier 1947

TEXTE INTÉGRAL

Les agents désignés ci-après sont classés ainsi qu'il suit : Aden Samatar, planton stagiaire, 4e échelon pour compter du 6 décembre 1919 1er échelon, 1944, avec mois et 18 jours d'ancienneté ; Farah Shirieh, planton stagiaire, 4e échelon, pour compter du 5 avril 1945, avec 6 mois d'ancienneté ; Ibrahim Nassaeme, planton stagiaire, échelon, pour compter du 1er octobre 1946, avec 1 an, 1 mois et 28 jours d'ancienneté ; Ali Warmaye, gardien de nuit, 1er échelon, pour compter du 1er juillet 1946, avec 4 mois et 23 jours d'ancienneté ; Saïd Farah, planton stagiaire, 1er échelon, pour compter du 20 août 1946, avec 6 mois et 15 jours d'ancienneté.